

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

N°195

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 septembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Laurence GRARE
Madame Danielle MARINO
Madame Akoua Marie KOUAME
Monsieur Eric PLEE
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Abderrahim HAFIDI
Monsieur Jean-Yves VANNIER
Monsieur Arab ALI CHERIF

Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Jean-François MONINO

Secrétaire de séance : Sozig NEDELEC

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de l'Education et de l'Enfance/Service Enseignement

OBJET : Classes de neige : participations familiales aux frais de séjour.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°105 du 14 juin 2018 relative à la modification de délégation d'attribution accordée à Madame la Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT,

Vu le budget communal,

Considérant la convention passée entre la caisse des écoles et la Ville d'Aubervilliers concernant l'organisation des classes de neige 2019,

Considérant la proposition du Bureau municipal de maintenir les tarifs 2017/2018 pour une durée indéterminée.

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

FIXE un barème de participations familiales applicable à tous les enfants scolarisés à Aubervilliers, même domiciliés hors commune :

	<u>Quotients familiaux</u>	<u>Participations</u>
A	0 € à 105,00 €	89,00 €
B	105,01 € à 150,00 €	108,00 €
C	150,01 € à 200,00 €	154,00 €
D	200,01 € à 270,00 €	198,00 €
E	270,01 € à 360,00 €	242,00 €
F	360,01 € à 460,00 €	296,00 €
G	460,01 € à 610,00 €	371,00 €
H	610,01 € à 760,00 €	441,00 €
I	760,01 € à 920,00 €	486,00 €
J - K	920,01 € et plus	510,00 €

APPLIQUE aux familles ne pouvant justifier de leurs ressources et de leurs charges un tarif (Gbis) forfaitairement fixé à 322 €.

REDUIT le tarif de 50% au deuxième enfant en fonction du quotient de la famille, lorsque deux enfants d'une même famille sont inscrits.

Les recettes en résultant seront imputées au budget de l'exercice en cours au : 7067.255 (303.7067.255).

Reçu en préfecture le : 21/09/18
Publié le : 21/09/18
Certifié exécutoire : 21/09/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI

